

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 JUILLET 2025

L'an deux mil vingt-cinq le vingt-trois du mois de juillet, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Bonnet-le-Courreau dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Mr Joël EPINAT, Maire

Date de la convocation : le 18 juillet 2025

Présents : Joël EPINAT (Maire), Rémi RIZAND (1er Adjoint), Véronique MONTAILLARD (2ème Adjointe), Jean-Luc BEAL (3ème Adjoint), Sylvain MATHEVON (4ème Adjoint), David BREUIL, Eric CHALAS, Nathalie COMBE, Virginie FOUGEROUSE, Janine MAISON, Frédéric MASSON, André MASSACRIER, Annie TARQUINI

Excusés : Raphaël MOULIN, Joseph MAURIN

Secrétaire de séance : Sylvain MATHEVON

I- Approbation du procès-verbal du 16 juillet 2025

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le procès-verbal du 16 juillet 2025.

II- Place du plâtre

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les différentes esquisses de plans présentés par la société F2i pour le réaménagement de la place du plâtre.

Il indique qu'il est nécessaire de se positionner sur un des plans présentés afin d'établir un estimatif par la société F2i et demander les subventions pour ce projet.

III- Acquisition de la parcelle C12

Monsieur le Maire informe que le bâtiment d'habitation situé 54 place du plâtre sur la parcelle C12 d'une superficie de 110 m² est en vente, pour un montant de 80 000,00€ (hors frais de notaire).

Cette maison appartient à Monsieur CURTOL Patrice (décédé) et Madame BROXOLLES Laurence.

Il propose au Conseil municipal de se porter acquéreur.

Après délibération, et à l'unanimité (13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention), le Conseil Municipal :

- APPROUVE l'acquisition du bâtiment d'habitation situé 54 place du plâtre sur la parcelle C12 d'une superficie de 110 m² est en vente, pour un montant de 80 000,00€ (hors frais de notaire).
- AUTORISE le Maire à signer les documents relatifs à ce dossier.

La prochaine réunion aura lieu le **17 septembre 2025 à 20h30**.

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée à 23h00.

Le secrétaire de séance

Rémi RIZAND



Le Maire

Joël EPINAT